

OUTILS – PHASE 1 : PROGRAMMATION

Analyse de la situation rencontrée - Exemples

Exemple 1 :

Projet : Soutien à la formation et création d'un centre polyvalent à Thylla, au Sénégal (Jappo Liggeye Thylla).

Localisation détaillée du projet et justification de la zone d'intervention

Situé à l'extrême ouest du continent africain, le Sénégal s'étend sur une superficie de 196 712 km² avec une population totale estimée à 13 508 715 habitants en décembre 2013 (source ANSD). Le pays est frontalier de la Mauritanie au Nord, du Mali à l'Est, de la Guinée Conakry au Sud-est et de la Guinée Bissau au Sud-ouest. La Gambie constitue une enclave de 11.300 km² dans la partie Sud du Sénégal. Le taux de croissance naturel est de 2,60 %.

Le Sénégal possède la 3^{ème} économie de la sous-région ouest-africaine après le Nigeria et la Côte d'Ivoire mais ne possède que très peu de ressources naturelles, ses principales recettes provenant de la pêche et du tourisme. Le PIB par habitant estimé en 2013 est de 1 046,6 dollars et 56,5% de la population vit sous le seuil de pauvreté. L'espérance de vie des Sénégalais en 2013 est estimée à 64,8 ans pour la population globale (source ANSD).

Le Sénégal est divisé en 14 régions, 45 départements, 552 communes, et plus de 117 arrondissements. Dirigés par un chef, les villages restent les cellules de base de cette organisation. La région de Louga, où est situé le projet, est l'une des quatorze régions administratives et Linguère est l'un des trois départements qui la composent (Linguère, Kébémér et Louga). En 2013, selon le recensement de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie du Sénégal¹, le département de Linguère comptait 244 774 habitants. Thylla est un faubourg de 3 000 habitants situé dans la commune de Ouarkhokh qui, elle compte une population de 16 651 habitants selon le dernier recensement de l'ANSD en 2013 (source ANSD).

Le système de l'enseignement professionnel au Sénégal et dans la région de Louga

Le réseau de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (ETFP) au Sénégal est composé de deux types de structures :

- des structures publiques, placées sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (METFP) et,
- des établissements privés, disposant d'un arrêté d'ouverture et de fonctionnement délivré par le Ministère de l'Education Nationale et par le Ministère de l'Enseignement technique concernant les établissements privés d'enseignement technique et professionnel.

Selon le METFP, le sous-secteur de la formation professionnelle compte 300 structures en 2013. Parmi ces établissements, 98 sont publics (33%) et 202 relèvent du privé (67%).

On retrouve parmi les structures publiques 11 lycées techniques et 87 centres de formation. Il s'agit des (CETF, CRETF²) et des centres de formation professionnelle (CFP, CDFP³, CRFP⁴, foyers). Depuis quelques années, le Sénégal s'efforce de mettre en adéquation les besoins du marché et l'offre de formation professionnelle.

Ainsi, un Institut Supérieur d'Enseignement Professionnel (ISEP) a été mis en place dans chaque région du Sénégal où des potentialités économiques ont été identifiées. Ces différents instituts sont regroupés dans un réseau appelé le Réseau d'Instituts Supérieurs d'Enseignement Professionnel (RISEP).

¹ (www.ansd.sn)

² Centres Régionaux d'Enseignement Technique Féminin

³ Centres Départementaux de Formation Professionnelle

⁴ Centres Régionaux de Formation Professionnelle

OUTILS – PHASE 1 : PROGRAMMATION

Toutefois, des disparités entre régions existent car ces structures de formation professionnelle sont concentrées essentiellement sur l'axe Dakar/St-Louis, tandis que les académies de Ziguinchor et Kaolack sont peu pourvues. En effet, sur les 213 structures, 208 (soit 98%) sont situées en zone urbaine contre 5 (soit 2%) en zone rurale.

Ce phénomène de disparité de répartition se retrouve également au niveau régional puisque la région de Louga ne dispose que de six structures de formation professionnelle dont quatre publiques et deux privées.

Au Sénégal, les structures qui accueillent les élèves dans la formation professionnelle en général, sont principalement le CP/CEFAM, le CRET, le CETF, et le CRFPE.

Le département de Louga concentre les 2/3 des structures d'accueil soit quatre unités (deux unités dans le public et deux autres dans le privé) et le reste pour les départements de Linguère et Kébémér (une structure d'accueil dans chaque département). A noter que dans les communes qualifiées de « ex-communautés rurales », il n'existe pas de structures de formation professionnelle.

Les six établissements ETP de la région de Louga accueillent au total un effectif de 648 élèves en 2013 dont 15% dans les structures privées. Les filles constituent la plus forte proportion des apprenants soit 84% (public et privé confondus).

La majorité des apprenants (77,3%) résident dans le département de Louga. Les apprenants issus des départements de Linguère et Kébémér forment respectivement 15,6% et 7,1% des effectifs globaux de la région de Louga en 2013.

Présentation de la situation de départ et des besoins détectés/de la problématique

La population de Thylla est majoritairement analphabète, le village ne disposant que d'une école élémentaire de sept classes, du C.I au C.M2 dirigée par un directeur aidé par des enseignants dont la plupart sont issus du volontariat. L'éloignement des structures éducatives du secondaire (le collège le plus proche est à 3 km) constitue un réel facteur de déscolarisation notamment chez les filles.

Les secteurs d'activité économique de Thylla sont principalement l'agriculture, l'élevage et le commerce. Les principales cultures vivrières sont le mil/sorgho, le niébé (haricots secs), l'arachide, le manioc et le maïs. Ces cultures sont limitées par les conditions pédoclimatiques actuelles.

L'élevage est la seconde activité économique et le bétail est constitué de bovins et de petits ruminants.

La population de Thylla est confrontée à de nombreuses contraintes en particulier dans le secteur de l'élevage telles que :

- la réduction de l'espace pastoral du fait de la destruction et de l'empiètement des cultures;
- l'insuffisance des ressources fourragères liée notamment à la sécheresse et aux feux de brousse ;
- l'insuffisance des points d'eau ;
- la faible accessibilité des aliments pour le bétail (géographique et financière) ;
- le faible appui/conseil (par l'Etat du Sénégal et les acteurs de la société civile) apporté au sous-secteur en raison de la faiblesse des ressources humaines disponibles en son sein.
- l'insuffisance et/ou la vétusté des parcs de vaccination.

En conséquence, un taux d'alphabétisation bas couplé à une faible performance économique des secteurs d'activités cités ci-avant entraîne l'appauvrissement des habitants de Thylla sans autres sources de revenu. Plusieurs raisons sont à l'origine de la faiblesse de l'agriculture et du commerce. Sur le plan agricole, il peut être cité l'appauvrissement des terres, l'insuffisance des pluies, et l'absence de semences de qualité. Par ailleurs, les acteurs agricoles ont des besoins importants en matière de renforcement des capacités.

OUTILS – PHASE 1 : PROGRAMMATION

L'absence de structures de transformation des céréales constitue également une faiblesse importante pour leur commercialisation sur le marché local et national et l'obtention de financements pour l'investissement dans l'élevage, l'agriculture et le commerce est très difficile.

L'implantation d'un centre polyvalent à Thylla générera d'une part, une source de revenus supplémentaires aux femmes ménagères (une des couches sociales les plus vulnérables) pour pallier la baisse de revenus issus de l'agriculture et de l'élevage et d'autre part, l'indépendance financière des participantes.

Ces nouvelles activités économiques de transformation pourraient permettre de limiter l'immigration des populations vers les villes durant la saison sèche, faute d'activité agricole.

OUTILS – PHASE 1 : PROGRAMMATION

Exemple 2 :

Projet : L'éducation, pilier pour l'avenir des 150 enfants du centre d'Akany Avoko Ambohidratrimo, Magagascar (Akany Avoko Ambohidratrimo : AAA).

Le centre Akany Avoko Ambohidratrimo (AAAtrimo) accueille, depuis plus de 50 ans, des mineurs en danger placés par le Juge des Enfants (enfants abandonnés, maltraités, victimes d'agressions sexuelles etc.). La mission du centre est d'assurer la protection, l'éducation et/ou la formation professionnelle, l'hébergement, l'alimentation, les loisirs et les soins de santé et d'hygiène des enfants.

Depuis 2001, le Centre ne bénéficie plus de financement par l'Etat malgache. Il se bat donc pour poursuivre l'accueil et l'éducation de chacun des 150 enfants, pour répondre à ses besoins financiers et pérenniser l'association.